

ASSEMBLEE NATIONALE

BURKINA FASO

Justice

Unité-Progrès-

7^{ème} Législature

**DISCOURS
DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
Alassane Bala SAKANDE,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
A L'OUVERTURE DE LA PREMIERE SESSION
ORDINAIRE DE L'ANNEE 2020**

Ouagadougou, le 04 mars 2020

PRESEANCE

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;**
- **Monsieur Mélégué TRAORE, ancien Président de l'Assemblée nationale ;**
- **Monsieur le Président du conseil constitutionnel ;**
- **Mesdames et Messieurs les présidents d'institutions ;**
- **Monsieur le Chef de file de l'Opposition Politique (CFOP);**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions Diplomatiques et Consulaires ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales et interafricaines ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Bureau, Présidents de Groupes parlementaires et de Commissions Générales de l'Assemblée nationale ;**
- **Honorables députés ;**
- **Monsieur le Gouverneur de la Région du Centre ;**
- **Monsieur le Président du Conseil Régional du Centre ;**
- **Monsieur le Maire de la Commune de Ouagadougou ;**
- **Autorités Coutumières ; Religieuses, Administratives, Militaires et Paramilitaires ;**
- **Distingués invités**
- **Mesdames et Messieurs.**

L'exercice du pouvoir législatif impose à l'Assemblée nationale des exigences rituelles qui tirent leur source de notre Constitution.

Ainsi, l'article 87 de la loi fondamentale stipule-t-il : « l'Assemblée nationale se réunit de plein droit chaque année en deux sessions ordinaires sur convocation de son Président ... La première session s'ouvre le premier mercredi du mois de mars ».

Nous voilà donc en ce mercredi 4 mars 2020 réunis en plénière pour sacrifier au devoir républicain d'ouverture de la première session ordinaire de l'année et pour lui conférer, par la même occasion, un caractère solennel.

Cette rentrée parlementaire intervenant à la suite d'une intersession, qu'il me soit permis de souhaiter aux honorables députés un bon retour à l'Hémicycle.

A en juger par les mines particulièrement fraîches cet après-midi, je présume que c'est avec un plaisir renouvelé que les uns et les autres se retrouvent pour renouer avec l'exercice républicain du débat politique.

Puisse l'ardeur qui se dégage de vos visages présager la bonne santé et la forme olympique dont nous aurons besoin tout au long de la présente session et de celle à venir.

Excellence M. Le Premier Ministre

Distingués invités,

Honorables députés,

Mesdames et messieurs,

La présente cérémonie s'effectue à la fois dans un contexte sous régional marqué par la persistance des attaques terroristes et dans une situation nationale tout aussi préoccupante au plan sécuritaire et sociopolitique.

1. Au niveau de la sous-région

Au plan sécuritaire, malgré les stratégies nationales et les stratégies communautaires, les périls liés aux phénomènes tels que le terrorisme, la criminalité transfrontalière organisée, la traite des êtres humains, le trafic illicite de migrants et les conflits intercommunautaires menacent la stabilité de plusieurs Etats, compromettent les actions de développement et affectent les conditions de vie de nos populations.

Dans le Sahel, la situation reste préoccupante, particulièrement au Mali, au Niger et au Burkina Faso, marqués par la persistance des actions des groupes armés extrémistes.

Aux actes terroristes classiques est venue s'ajouter une stratégie visant à briser la cohésion sociale à travers des attaques contre les populations civiles et les édifices religieux.

Telle une cellule cancéreuse, la violence causée par les groupes terroristes au Sahel s'étend aux pays de la côte ouest-africaine et à toute la bande sahélo-sahélienne, c'est-à-dire de l'Ouest de la Mauritanie à l'Est du Tchad.

C'est dans ce contexte de menace grandissante contre la « digue sécuritaire dans la région » que les chefs d'Etat du G5 Sahel, réunis à Nouakchott le 25 février 2020 dans cadre de la 6^e Session ordinaire de la Conférence du G5 Sahel, « ont renouvelé leur engagement à renforcer la coopération dans la lutte contre le terrorisme et à poursuivre la montée en puissance de la Force conjointe à travers le partage des renseignements et la mutualisation des moyens, notamment les vecteurs aériens ».

Il faut donc se féliciter de cet engagement qui se situe dans le prolongement de la vision du Président du Faso, Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian Kaboré, Président en exercice sortant du G5 Sahel et dont le bilan à la tête de cette organisation a été unanimement salué par ses pairs.

En effet, dans son discours d'ouverture de cette 6^e Session de la Conférence des chefs d'Etat du G5 Sahel, le Président Roch Marc Christian Kaboré a conclu, je cite : « Aucun de nos pays ne pouvant, à lui seul, vaincre le terrorisme, nous avons un destin lié et c'est ensemble que nous triompherons de ce fléau », fin de citation.

Au-delà des Etats membres du G5 Sahel, cette exhortation du Président du Faso est un appel à l'ensemble du monde entier contre un terrorisme qui ignore les frontières, ignore les races, ignore les religions et ignore les cultures.

Je ne doute pas un instant que leurs Excellences Mesdames et Messieurs les ambassadeurs et représentants de missions diplomatiques et consulaires ici présents se feront le devoir, par amitié et par solidarité avec les peuples du Sahel, de transmettre ce message du chef de l'Etat burkinabé à leurs peuples respectifs.

Je ne le doute pas car chaque soldat malien, mauritanien, nigérien, tchadien ou burkinabé qui tombe sur le champ d'honneur c'est au nom de la défense des valeurs qui unissent toutes les nations éprises de liberté, de justice et de paix.

Je ne le doute pas car chaque fois que nos populations civiles du Sahel sont massacrées par les terroristes c'est parce qu'elles portent en elles une part des populations civiles d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie.

Aux distingués représentants des organisations internationales et interafricaines, c'est le lieu pour moi de témoigner à vos institutions respectives toute ma reconnaissance pour l'accompagnement multiforme dont le G5 Sahel a bénéficié et continue de bénéficier de leurs parts.

Je m'en voudrais de ne pas citer particulièrement deux initiatives récentes, l'une sous-régionale et l'autre continentale en faveur de la lutte contre le terrorisme dans la sous-région.

La première, émane du Sommet extraordinaire de la CEDEAO tenu en septembre dernier à Ouagadougou.

En effet, à l'issue de cette rencontre, les dirigeants de l'organisation ouest africaine ont décidé de la mise en place d'un plan d'action contre le terrorisme à hauteur d'un milliard de dollars.

La seconde est liée à l'annonce de la tenue d'un Sommet extraordinaire de l'Union africaine exclusivement consacré à la question sécuritaire dans le Sahel.

Ces deux initiatives, expression de cette solidarité bien africaine, marqueront, je n'en doute pas, un tournant décisif dans la lutte contre l'insécurité dans le Sahel.

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;

Excellences Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique ;

Distingués invités ;

Mesdames et messieurs.

Il est désormais établi que la question de sécurité est indissociable de celle du développement. Sans la sécurité économique, sans la sécurité alimentaire, sans la sécurité sanitaire, sans la sécurité de l'emploi, sans la sécurité environnementale, oui sans toutes ces sécurités, la sécurité collective restera une ligne d'horizon.

C'est pourquoi au nécessaire renforcement des actions d'opérationnalisation de la Force conjointe il faut associer et intensifier les politiques d'investissements publics en faveur des populations locales.

Alors, je joins ma modeste voix à celles des dirigeants du G5 Sahel pour exprimer ma gratitude à tous nos différents partenaires techniques et financiers pour leurs contributions et engagements au profit

du Programme d'investissements prioritaires (PIP) et du Programme de développement d'urgence (PDU), pour ne citer que ces deux exemples.

Aussi, par la même occasion, je me réjouis de la salubre initiative relative à la création de l'Alliance Sahel, en vue d'améliorer l'efficacité de l'aide au développement dans la zone sahélienne. Les engagements, issus de sa toute première assemblée générale tenue à Nouakchott en marge de la 6^e Session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat du G5 Sahel doivent être mis en œuvre dans la célérité et la transparence. C'est à ces conditions que l'Alliance Sahel parviendra à concilier véritablement ses actions de développement avec les attentes de nos populations de plus en plus sceptiques vis-à-vis de l'efficacité des politiques de coopération.

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

En dépit de la difficile situation sécuritaire, les différentes économies des Etats du G5 Sahel dont la plupart appartient à l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) font preuve d'une capacité de résilience appréciable avec un taux de croissance de près de 6,8% enregistré en 2019, contre moins de 2,5% pour toute l'Afrique.

C'est dans cette conjoncture économique et monétaire somme toute reluisante que des réformes sont annoncées en vue de préparer les économies de l'UEMOA à l'avènement de l'Eco, la monnaie de substitution au Franc CFA dans les années à venir.

Au niveau de l'espace CEDEAO, bien d'obstacles perturbent la libre circulation des personnes et des biens de même qu'ils affectent le principe du libre-échange.

C'est par exemple le cas de la crise consécutive à la fermeture des frontières terrestres du Nigeria qui affecte le volume des échanges intercommunautaires de même que ses effets sont durement ressentis par les opérateurs économiques et les consommateurs.

C'est pourquoi je me félicite de la tenue à Ouagadougou, les 14 et 15 février 2020, d'une réunion ad hoc des ministres des Affaires étrangères et ceux du Commerce des pays membres de la CEDEAO sous l'égide du Président du Faso.

J'exhorte donc les différentes parties prenantes à s'approprier et surtout à mettre en œuvre les recommandations issues de cette rencontre de Ouagadougou, conformément aux traités commerciaux qui régissent la CEDEAO.

2. Au plan national

A l'instar des autres Etats du Sahel, l'actualité nationale reste dominée par la situation sécuritaire avec la persistance des attaques terroristes qui continuent d'endeuiller nombre de familles et la nation toute entière.

A tous nos éléments des Forces de défense et de sécurité tombés sur le champ d'honneur et à toutes les victimes civiles du terrorisme, ensemble, observons une minute de silence en leur mémoire.

(Je vous remercie)

La situation nationale, disais-je, reste marquée par la récurrence des attaques terroristes dirigées de plus en plus contre les populations civiles.

En effet, surpris, désemparés et déboussolés par la montée en puissance de nos Forces de défense et de sécurité, les groupes armés terroristes multiplient les attaques lâches et barbares contre des objectifs non-militaires.

Ainsi, les populations civiles, les femmes et les enfants notamment, sont devenues des cibles privilégiées, froidement exécutées par ces hordes d'assassins.

Ainsi, des prêtres et leurs paroissiens, des pasteurs et leurs frères en Christ, des imams et leurs coreligionnaires, des chefs coutumiers sont indistinctement et régulièrement massacrés par ces hommes sans foi ni loi ni humanité.

Toute cette débauche de haine gratuite nous accable,

Toutes ces atrocités nous éprouvent,

Toutes ces vies innocentes brisées nous endeuillent,

Tout ce sang pur versé nous affecte.

Mais jamais, au grand jamais, l'esprit de résistance burkinabé ne faillira.

Jamais, au grand jamais nous ne céderons ni à la peur ni à la haine,

Jamais, au grand jamais, nous ne nous dresserons les uns contre les autres comme le souhaite l'ennemi,

Jamais, au grand jamais, nous ne cesserons d'être ce que nous avons toujours été, c'est-à-dire un peuple résilient et confiant en son avenir.

A tous nos vaillants militaires, gendarmes, policiers, douaniers, agents des Eaux et Forêts, gardes de sécurité pénitentiaires morts pour la défense de la patrie, à toutes nos victimes civiles tombées sous

les balles assassines nous faisons le serment que le Burkina Faso restera tel qu'ils l'ont connu, aimé, servi et voulu qu'il reste : c'est-à-dire une nation libre, digne et fière.

Ce serment, nous le faisons parce que nous sommes convaincus de la victoire de nos FDS dont la bravoure, le professionnalisme et le patriotisme ont valeur d'exemple au-delà de nos frontières.

Ce serment, nous le faisons parce que ni la mort, ni la violence ni la haine ne pourront anéantir le rêve que nos martyrs ont nourri pour la mère patrie.

Ce serment, nous le faisons parce que ni le fer ni le feu de l'ennemi ne pourront briser les espoirs que nos disparus ont porté pour notre peuple.

Le souvenir de nos disparus, leurs rêves et leurs espoirs continueront de réchauffer l'ardeur de chaque Burkinabé et de guider notre marche triomphale jusqu'à la victoire finale, totale, implacable et irréversible sur l'hydre terroriste.

Honorables députés,

Mesdames et messieurs,

La récurrence et l'intensification des attaques terroristes contre les populations civiles ont bouleversé la vie de millions de nos compatriotes, contraints de fuir les zones de violence, souvent dans le dénuement total.

Ainsi, de nos jours, plus de 700 000 déplacés internes, notamment des femmes et des enfants, ont été officiellement enregistrés et plus de deux millions de personnes ont besoin d'assistance humanitaire, selon les services compétents de l'Etat.

A tout cela s'ajoutent 120 centres de santé et plus de 2 400 écoles fermés.

Cette crise humanitaire sans précédent dans l'histoire de notre pays est un nouveau défi supplémentaire que nous devons savoir relever dans la dignité.

Pour cela, elle commande de la part du gouvernement et de ses partenaires techniques et financiers que nous remercions pour leurs soutiens multiformes, un renforcement du plan d'urgence et surtout une célérité dans sa mise en œuvre.

Cette crise humanitaire commande également de la part de chaque Burkinabé un sursaut de fraternité et de solidarité agissante envers les populations affectées.

Cet impératif d'esprit de corps, partout où nous sommes, nous devons le cultiver et l'entretenir parce qu'il constitue un autre acte de résistance face au terrorisme.

C'est pourquoi, je me réjouis et me félicite de toutes ces initiatives individuelles ou collectives et de ce formidable élan de solidarité visant à apporter une assistance matérielle, financière et morale à nos frères et sœurs déplacés internes.

Distingués invités,

Mesdames et messieurs,

C'est au moment où la nation a le plus besoin de se rassembler que le front social est de nouveau en ébullition. En effet, depuis l'annonce par le gouvernement de l'application de la mesure d'extension de l'impôt unique sur les traitements et les salaires (IUTS) sur les indemnités et les primes versées aux agents de l'Etat, mesure, rappelons-le, inscrite depuis 2017 dans la loi de finances, oui, depuis cette annonce, l'actualité retentit de polémiques, d'invectives et de menaces de tous genres entre partisans et adversaires de ladite mesure. Des organisations syndicales ont appelé leurs militants et sympathisants à des actions de protestation qui menacent la quiétude sociale et le bon fonctionnement de l'administration publique.

Certes, de tout temps et en tout lieu, la question fiscale constitue un point de discorde entre l'Etat et les contribuables. Il n'en pouvait pas être autrement, car dans aucun pays, personne ne paie ses impôts en sifflant ou en bénissant le percepteur.

Alors, si le mécontentement fiscal est un sentiment bien républicain, sa forme d'expression ne l'est pas toujours.

En effet, la violence des propos, l'irréductibilité de certains partenaires sociaux et les prédictions apocalyptiques de tous genres auxquels nous assistons aujourd'hui ne sont pas de nature à préserver la paix sociale dont le Burkina Faso et les Burkinabé ont besoin pour relever le défi sécuritaire.

C'est pourquoi j'invite les syndicats à se départir de toute logique de confrontation et à inscrire leurs moyens d'action dans le strict cadre républicain et dans le sens de l'intérêt général.

J'exhorte également le gouvernement à créer les conditions d'une reprise diligente du dialogue.

Je voudrais terminer sur ce sujet préoccupant en rappelant que la fiscalité est l'un des moyens qui s'offrent à tout Etat pour jouer son rôle fondamental à savoir : aplanir les inégalités sociales afin d'assurer le mieux-être et la sécurité collective.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Distingués invités,

Honorables députés à l'Assemblée nationale,

Mesdames et Messieurs,

En même temps que les Burkinabé suivent avec inquiétude l'agitation au niveau du front social, ils observent avec intérêt le regain d'activités au sein du microcosme politique.

En effet, à l'orée des élections présidentielle et législatives prévues pour le 22 novembre 2020, les partis et formations politiques se préparent à une saine compétition pour la conservation ou la conquête du pouvoir d'Etat.

C'est le lieu pour moi de m'en féliciter mais aussi et surtout d'exhorter la majorité présidentielle et l'opposition à se montrer à la hauteur du principal enjeu qui vaille.

Cet enjeu, ce n'est pas la conservation du pouvoir d'Etat.

Cet enjeu, ce n'est pas la conquête du pouvoir d'Etat.

Cet enjeu, ce n'est pas l'obtention de la majorité parlementaire.

Mais l'enjeu, le vrai, c'est réussir à sortir de ces élections en nation plus unie, plus forte et plus fière d'elle-même.

Pour cela, nous avons le devoir historique de faire en sorte qu'au soir du scrutin du 22 novembre prochain, il n'y ait qu'un seul gagnant : le peuple burkinabé et un seul perdant : le terrorisme.

Je ne doute pas un seul instant que nous saurons faire le meilleur choix à cet important rendez-vous avec notre histoire.

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs.

L'intersession n'a pas été de tout repos pour les députés. Elle a vu la tenue du 09 au 23 janvier 2020 de notre première session extraordinaire de l'année. Au cours de ladite session, nous avons délibéré et voté quatre (04) lois et deux (02) résolutions.

Faisant suite aux votes des deux résolutions qui les ont créées, la commission d'enquête sur la téléphonie mobile et la commission d'enquête sur le système de la promotion immobilière qui ont été installées le 14 février sont à pied d'œuvre. Il en est de même pour la mission d'information parlementaire sur l'état d'exécution de la loi portant loi de programmation militaire et la mission d'information parlementaire sur l'opérationnalisation des fonds miniers, la problématique de l'emploi

des nationaux dans les sociétés minières et l'effectivité de paiement de la contribution financière en matière d'eau par les sociétés minières.

Enfin, le bilan de l'intersession serait incomplet si je n'abordais pas ici le volet de la coopération parlementaire.

Sur ce point, l'action d'envergure qui mérite d'être mentionnée est sans conteste la tenue à Ouagadougou du 26 au 31 janvier 2020, de la 15^{ème} session de la Conférence de l'Union parlementaire des Etats membres de l'OCI qui coïncidait avec le 20^{ème} anniversaire de l'UPCI.

Cette rencontre a connu la participation de plus de 400 délégués, 11 présidents d'Assemblée Nationale, 09 vices présidents, plus de 34 pays et 09 organisations partenaires.

De l'avis de nombre de participants et d'observateurs de l'actualité nationale, l'événement a connu un grand succès tant du point de vue de l'organisation et du contenu des travaux que du côté de la couverture médiatique.

Au terme de cette rencontre, notre pays a été honoré à travers ma modeste personne qui assure désormais la présidence de cette organisation qui reste l'une des plus grandes organisations de coopération parlementaire de par le monde.

Notre pays a tenu le pari de réussir ce sommet qui était un immense défi pour donner un signal fort au monde que malgré la crise sécuritaire le Burkina Faso demeure cette même terre de liberté, d'hospitalité, de fraternité et de combattivité tel que le monde entier l'a connue, admirée et visitée.

C'est l'occasion pour moi de réitérer la gratitude du peuple burkinabè à l'ensemble des délégations qui nous ont fait l'honneur et l'amitié d'honorer par leur présence effective cette 15^{ème} conférence de Ouagadougou. C'est également le lieu de féliciter le comité d'organisation ainsi que tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à faire de la tenue de cette Conférence un succès.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du gouvernement,

Distingués invités

Honorables députés ;

Mesdames et Messieurs.

La dernière année de notre mandat ne sera pas de tout repos pour les honorables députés qui devront pendant qu'ils assument pleinement leurs fonctions travailler à reconquérir leur électorat. C'est en

toute connaissance de cause que j'ai expressément demandé au Premier Ministre de faire l'effort de nous transmettre pour cette première session dite session des lois les projets de l'année 2020. Cela permettra à la deuxième session ordinaire de se consacrer exclusivement à l'examen de la loi des finances exercice 2021.

Je ne saurais clore mon propos sans réitérer ma sincère gratitude à toutes ces imminentes personnalités qui ont bien voulu nous honorer de leur présence à cette cérémonie d'ouverture de la première session ordinaire de notre parlement qui intervient, je me dois de le rappeler, à l'orée de la 163^{ème} Journée internationale de la Femme.

A l'instar d'autres nations, l'événement sera commémoré chez nous à travers plusieurs activités dont la plus importante sera l'organisation du 6^{ème} forum des femmes autour du thème, ô combien d'actualité : « **Crise sécuritaire au Burkina Faso : quelles stratégies pour une meilleure résilience des femmes** ».

Au nom de la Représentation nationale et au mien propre, j'exprime mes vives et chaleureuses félicitations à toutes les femmes du Burkina Faso pour ce choix éclairé de commémorer ce 8-Mars dans la sobriété et dans la dignité.

J'invite alors tous les hommes à jouer leur partition en partageant, ce jour, un instant de solidarité avec nos filles, nos sœurs, nos épouses et nos mères en situation de déplacées internes.

C'est sur cet appel que je déclare ouverte la première session ordinaire de l'année 2020.

Dieu bénisse le Burkina Faso !

Je vous remercie.